

NUMÉRO SPÉCIAL

« CRÉATION D'UN COMITÉ MUNICIPAL »



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊTS

ET SI VOUS PARTICIPIEZ À CONSTRUIRE LE FUTUR ?

Rejoignez le comité municipal qui posera les jalons
de la stratégie de développement de la commune.

Lors de son conseil municipal du 28 avril dernier, dans son sixième point de l'ordre du jour, la commune a « *souhaité mettre en œuvre une procédure participative dépassant les seuls élus municipaux en créant un comité municipal chargé de proposer au conseil une stratégie de développement soutenable à une échéance de 10 ans* ».

Cette délibération a été adoptée à la majorité, 6 voix pour et 4 voix contre.

Vous pouvez consulter le procès-verbal de ce conseil sur le site internet de la mairie :

https://www.albiez-montrond.fr/images/PV_CM_20230428.pdf

À la suite de cette décision, une réunion publique d'information a été organisée le 9 mai dernier. Environ 60 personnes y ont participé.

Lors de cette réunion, Pierre PERSONNET, adjoint au maire chargé des finances, a rappelé la genèse, l'objectif et l'organisation de ce comité municipal.

La synthèse de cette présentation est reprise ci-après.

> Nous sommes dans un contexte difficile (réchauffement climatique, inflation galopante, perte de pouvoir d'achat, forte augmentation des coûts énergétiques, tassement de la fréquentation).

Préparer l'avenir est donc plus que jamais nécessaire.

> Un état des lieux a été dressé, faisant apparaître bon nombre d'activités que nous proposons, tant en été qu'en hiver. Et pourtant, nous ne faisons pas le plein !

> Il apparaît donc nécessaire de mettre en chantier des idées nouvelles et originales. Il faut aller chercher ces idées, faire réfléchir un groupe d'acteurs du tourisme et de volontaires issus de la population.

> La création d'un Comité Municipal répond à cette préoccupation.

> Il comprend des élus municipaux, des représentants institutionnels (*service animation de la commune, office de tourisme, école de ski, domaine skiable, mairie d'Albiez le Jeune*), des représentants des acteurs socio-économiques et de la population. Pour les collèges socio-économiques et population les membres qui se sont présentés seront tirés au sort.

> Les travaux du comité se dérouleront de début juin au 15 novembre avec une à deux réunions par mois. Ils pourront se poursuivre au-delà si nécessaire.

> Pas de restriction, toutes les idées sont bonnes... Elles seront classées selon les critères coût/bénéfice, le but étant de se concentrer sur 6 à 8 projets à bénéfice important/coût maîtrisé.

> Les projets retenus seront approfondis en sous-groupes afin d'effectuer un dernier tri sur les projets les plus intéressants qui seront présentés au Conseil et en réunion publique.

À la suite de cette présentation de nombreux échanges ont eu lieu sachant qu'à ce stade rien n'est figé.

Vous en trouverez une synthèse ci-après.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION DU COMITÉ

Le 9 mai dernier, une soixantaine d'Albiens étaient présents à la salle des fêtes communale pour assister à la présentation du comité municipal créé fin avril par la commune et échanger sur les conditions de son fonctionnement et sur sa feuille de route.

La discussion a abordé de nombreux thèmes et les échanges furent aussi riches que denses.

Les participants ont d'abord souhaité en savoir davantage sur le fonctionnement du comité, interrogeant les conditions de désignation et le nombre des membres issus de la population et des socio-pros. Il a ainsi été évoqué la possibilité d'augmenter le nombre des membres de ces deux collèges, ce qui permettrait de garantir une plus grande diversité des points de vue.

La discussion s'est ensuite portée sur l'état de la station ; les participants ont alerté sur le fait qu'il ne fallait pas que la préparation de l'avenir escamote les mesures rapides et nécessaires pour accueillir les touristes dès la saison estivale 2023 et pour préparer la saison hivernale 2024.

Les échanges ont permis de faire ressortir l'importance de concevoir de façon complémentaire le temps court et le temps long dans la stratégie de développement du village et les politiques opérationnelles qui la mettront en œuvre.

Un thème fort est tout de même rapidement ressorti des interventions : la diversification touristique.

Les participants ont alors mis en avant les atouts de la commune et la volonté de construire l'avenir à partir d'une certaine image du village (le label Famille Plus a paru combiner ces aspects pour plusieurs participants et fut évoqué comme un levier primordial de la stratégie à définir). Le thème de la diversification touristique a permis d'ouvrir de nouvelles pistes de positionnement, parmi lesquelles la pratique sportive est apparue déjà structurée et à investir. La discussion a également mentionné les différentes formes possibles de cette diversification (4 saisons, station hiver-été) et interrogé les mesures de court terme qui peuvent être mises en œuvre.

Au terme de deux heures de débats, les participants se sont donné rendez-vous pour une **prochaine rencontre publique le 30 mai à 18h30, à la Salle des Fêtes.**

D'ici là, chacun peut envoyer ses idées et propositions à la mairie : contact@albiez-montrond.fr.

OBJECTIFS DE LA PROCHAINE RÉUNION PUBLIQUE

- > Recueillir le maximum d'idées et de suggestions qui seront étudiées par le comité municipal.
- > Débattre sur les sujets qui ont été évoqués lors de la première réunion, également sur les remarques qui ont été effectuées depuis lors.
- > La composition et la répartition des membres du Comité seront également à l'ordre du jour. Il faut probablement donner plus de place aux acteurs socio-économique et à la population. Et si l'on souhaite une structure représentant les habitants et les acteurs locaux, indépendante du pouvoir politique, la présence des membres du Conseil Municipal pose question.

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR DE L'INFORMATION ?

Une lettre d'information, communément appelée « newsletter », va être mise en place.

Pour la recevoir sur votre boîte mail il suffit d'en faire la demande en adressant un message à la mairie à l'adresse suivante : contact@albiez-montrond.fr.

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE MEMBRE DU COMITÉ ?

Inscrivez-vous au secrétariat de la mairie.

Ou adressez un message à la même adresse que ci-dessus en indiquant le collègue souhaité, vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et adresse de messagerie.

Ou encore inscrivez-vous lors de la réunion du 30 mai. Le tirage au sort des participants, initialement prévu pour le 22 mai, pourra être reporté.